

DEL/2024/FI/10
RENOVATION DE LA SALLE DES FETES MUNICIPALE

La salle des fêtes municipale de Hem, du fait de sa taille et de son positionnement en plein cœur de ville, accueille de nombreuses et diverses manifestations festives et culturelles tout au long de l'année.

Afin de répondre au mieux aux besoins des usagers de la salle des fêtes, il est proposé d'y entreprendre des travaux de réaménagement intérieur. L'opération permettra notamment d'intégrer des gradins amovibles à la salle polyvalente d'une capacité de 300 places assises afin de répondre aux besoins en termes de représentations et spectacles vivants.

De plus, la salle des fêtes, qui fêtera bientôt ses 100 ans, est mal isolée. Les réaménagements intérieurs prévus entraîneront des modifications de la structure du bâtiment, l'occasion d'entamer une rénovation énergétique complète de l'équipement. Les travaux comprennent notamment la réfection de l'isolation de la toiture et des façades, le remplacement du système de chauffage actuel au gaz par des pompes à chaleur et l'installation de panneaux photovoltaïques pour répondre aux exigences actuelles en termes de performance énergétique des bâtiments publics et d'économie d'énergie.

Le coût estimatif des travaux, prévus de septembre 2024 à décembre 2025, est de 2 781 875.35 euros HT soit 3 338 250.42 euros TTC.

Vu l'avis conforme de la Commission finances, économie et administration générale, du 12 février 2024,

A 31 voix pour et 2 abstentions (Mathilde LOUCHART, Jacques DUPONT), le Conseil Municipal décide :

- D'approuver le coût global du projet présenté ci-dessus,
- D'autoriser Monsieur LE MAIRE à solliciter le concours financier du Département au titre des Projets Territoriaux Structurants,
- D'autoriser Monsieur LE MAIRE à solliciter le concours financier de l'Etat au titre du Fonds Vert ;
- D'autoriser Monsieur LE MAIRE à solliciter le concours financier de la Métropole Européenne de Lille au titre du « transition énergétique et bas carbone du patrimoine communal »
- D'autoriser l'imputation des dépenses sur les crédits inscrits au budget,
- De s'engager à financer le solde de l'opération non couvert par l'ensemble des subventions accordées,
- D'autoriser Monsieur LE MAIRE à signer tous les actes et documents nécessaires se rapportant au projet.

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,

Le Maire,



DGS

Direction Générale des Services

Tél. 03 20 66 58 24

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE,
Le vingt en un février,**

Le Conseil Municipal s'est réuni à l'hôtel de Ville, sis 42 rue du Général Leclerc à Hem, sous la présidence de Monsieur Francis VERCAMER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 14 février et qui a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

*Nombre de conseillers en exercice : 33
Délibération affichée en mairie le 28 février 2024*

PRESENTS

Francis VERCAMER, Maire,
Pascal NYS Adjoints au Maire, Ghislaine BUYCK, Jean-François LECLERCQ, Anne DASSONVILLE, Philippe SIBILLE, Blandine LEPLAT, Laurent PASTOUR, Saïd LAOUADI, Fabienne LEPERS, Adjoints au Maire,

Etienne DELEPAUT, Thérèse NOCLAIN, Barbara RUBIO COQUEMPOT, Fatima KARRAD, Kamel MAHTOUR, Jérôme MEERSEMAN, Sana EL AMRANI, Conseillers délégués,

Chantal LAHARNAR, Bruno DUQUESNOY, Emmanuelle GUILLAIN, Eugénie CARBON, Rafik BZIOUI, Christelle DUTRIAUX, Guillaume BOCQUET, Thibaut THIEFFRY, Anne-Charlotte DEMEULENAERE, Gaëtan DECOSTER, Clémentine NOUQUERET, Conseillers,

Karima CHOUIA, Mathilde LOUCHART, Jacques DUPONT, Conseillers.

ABSENTS EXCUSES

Jean-Adrien MALAIZE ayant donné procuration à Gaëtan DECOSTER
Sabine HONORE ayant donné procuration à Blandine LEPLAT